



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Yser

Commission Locale de l'Eau



Rapport d'activités 2012 de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Yser

Mémoire justificatif

**Validé en CLE le 24
janvier 2013**



Convention n° 80 547 – Animation du SAGE de l'Yser

« Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de l'Union des Syndicats d'Assainissements du Nord (USAN) »



Sommaire

Introduction :	1
Méthode d'évaluation :	1
1. Objectifs :	2
2. Organisation des Commissions Thématiques :	3
3. Réunions.....	4
- Réunions organisées dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Yser :	4
- Autres participations :	6
- Rencontres individuelles :	7
4. Etudes :	8
- Etude hydraulique :	8
- Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides :	10
- Diagnostic Territorial Multi-Pressions :	12
5. Communication :	13
- La Lettre d'Information du SAGE de l'Yser :	13
- Le blog du SAGE de l'Yser :	14
- Les journées de sensibilisation :	15
- Le projet de sensibilisation des scolaires :	16
6. Evaluation.....	16
7. Objectifs 2013 :	21

Dans le cadre de la convention n°80 547, le présent rapport fournit un mémoire des réalisations de l'année 2012 dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Yser.

Introduction :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de l'Yser est en phase d'élaboration depuis novembre 2006. La Commission Locale de l'Eau (CLE) est donc en charge d'élaborer ce document de gestion de l'eau en concertation avec les différents acteurs du territoire.

Cette démarche passe par trois missions principales :

1. Assurer une concertation locale permettant de partager les constats et de définir, avec l'ensemble des acteurs du territoire, la stratégie d'actions du SAGE ;
2. Communiquer autour des enjeux afin de fédérer les acteurs et de faciliter la mise en œuvre du programme d'actions auprès du grand public ;
3. Construire les documents du SAGE de l'Yser en concertation avec les acteurs locaux :
 - a. Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) ;
 - b. Règlement ;
 - c. Evaluation environnementale du SAGE.

Pour ce faire, la « gouvernance de l'eau » s'est construite autour de la CLE via la mise en place de commissions thématiques dédiées aux principaux enjeux du territoire et de groupes de travail permettant d'accompagner techniquement les réflexions associées à l'élaboration du SAGE.

Il s'agit également de répondre présent aux invitations dans les réunions préalables permettant une meilleure prise en compte des réflexions du SAGE dans les futurs aménagements.

Pour faire vivre le SAGE, la CLE doit mettre en place diverses formes de communication afin d'apporter une information technique aux acteurs du SAGE (retours d'expériences, réglementation, ...) et de toucher un public le plus large possible dans le but de faciliter la prise en compte des dispositions du SAGE une fois qu'il aura été approuvé.

Enfin, dans sa mission d'élaboration du SAGE, la CLE est chargée de rédiger les documents et de justifier ces choix dans sa politique de SAGE.

Ce rapport d'activités du SAGE développe un à un chacun de ces points, sur la période s'étalant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Méthode d'évaluation :

Le présent rapport traite de l'activité de la CLE, c'est-à-dire le bilan des actions menées par la CLE pour faire fonctionner le SAGE de l'Yser.

Plusieurs tableaux récapitulatifs présenteront la charge de travail de la CLE : différentes missions, activité administrative, participation aux différentes réunions, mission d'élaboration du SAGE.

1. Objectifs :

Pour l'année 2012, la CLE s'était fixée comme objectifs principaux :

- d'initier la rédaction du rapport environnemental du SAGE,
- de valider les grandes orientations du SAGE de l'Yser et, selon l'état d'avancement des thématiques du SAGE, aborder la définition des objectifs et des dispositions du SAGE,
- de suivre l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides du SAGE et intégration à l'élaboration du PAGD et du règlement du SAGE,
- de suivre le diagnostic des exploitations agricoles et de conduire le diagnostic de l'assainissement,
- de finaliser le diagnostic des activités artisanales et industrielles ainsi que celui des pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces,
- de suivre et de coordonner le projet pédagogique de sensibilisation des scolaires,
- de réaliser une brochure sur l'entretien des cours d'eau (à destination des riverains),
- de réaliser une brochure sur la « gestion des risques » et la « qualité des eaux de l'Yser ».

La majorité de ces objectifs ont été atteints par le biais du travail que la CLE a mené sur la période janvier 2012 – décembre 2012.

La définition du cadre du PAGD du SAGE en bureau (juillet 2012) ainsi que la réalisation d'un résumé de l'état des lieux du SAGE de l'Yser constitue une première ébauche de ce que seront les documents du SAGE une fois complétés et validés par la CLE.

Parallèlement à cela, la CLE a assuré le suivi des études complémentaires en cours parmi lesquelles :

- l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides,
- le Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP).

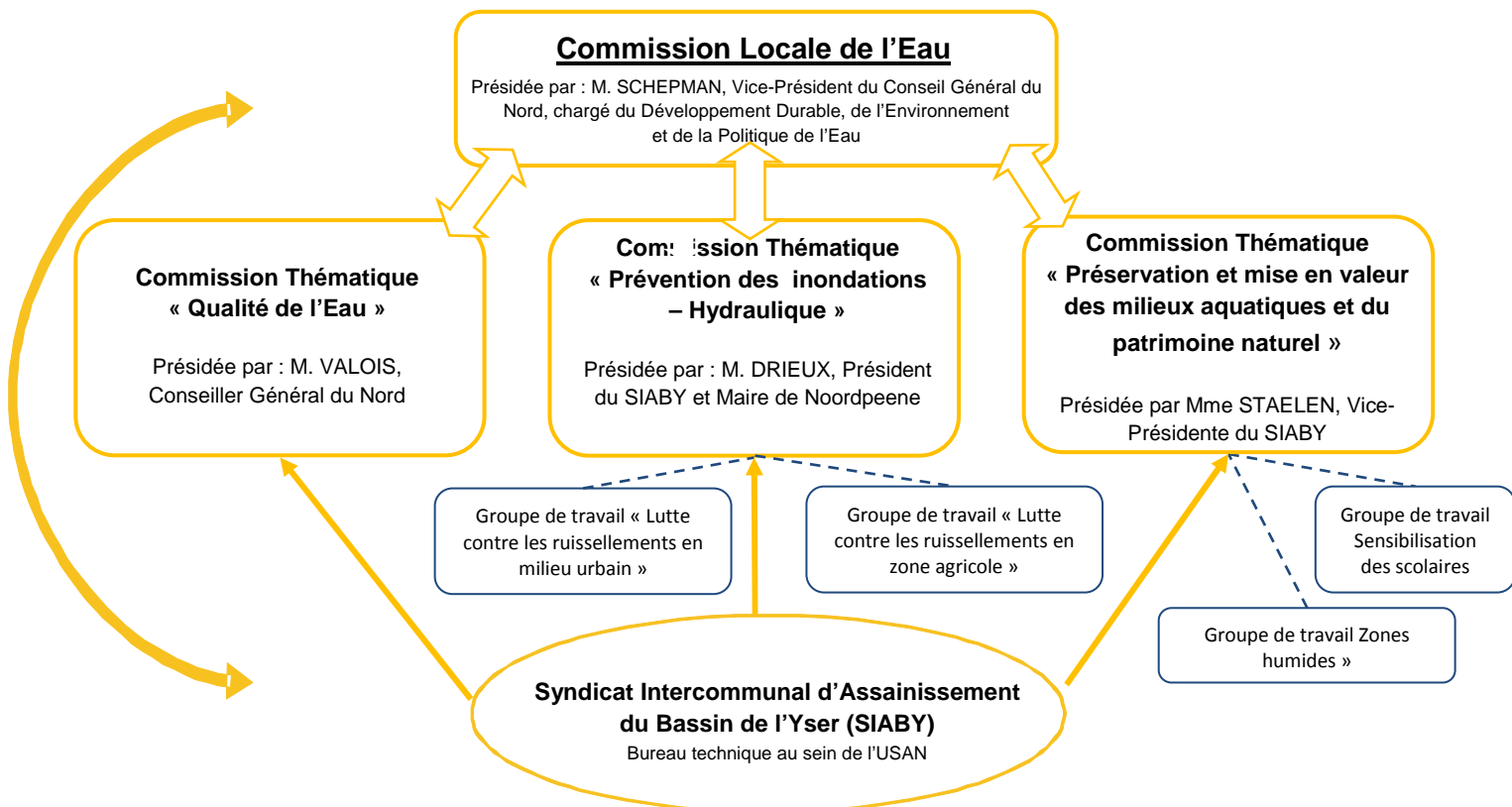
D'autre part, les travaux de la CLE ont permis de coordonner avec succès le projet pédagogique du SAGE de l'Yser pour la troisième année consécutive.

Toutefois, les brochures associées à l'entretien des cours d'eau, la gestion des risques ou encore la qualité des eaux de l'Yser seront reportées à l'année 2013 : la production de ces dernières coïncidera ainsi davantage avec la finalisation des études associées (respectivement le Plan de Gestion Ecologique de l'Yser et le DTMP).

On constate donc que la Commission Locale de l'Eau a globalement atteint ses objectifs pour l'année 2012 en amorçant notamment de manière effective la rédaction des documents du SAGE de l'Yser.

2. Organisation des Commissions Thématiques :

Le schéma d'organisation des Commissions Thématiques reste le même qu'auparavant. L'activité du groupe de travail spécifique sur la sensibilisation des scolaires en lien avec la Commission Thématique « Préservation et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine naturel » après décision de la Commission Locale de l'Eau, le 6 novembre 2007, est maintenue.



L'arrêté préfectoral de composition de la CLE du SAGE de l'Yser étant arrivé à l'échéance de ses 6 ans de validité la CLE va procéder à l'élection du Président et des Vice-Présidents de CLE dans le courant du mois de janvier 2013.

3. Réunions

- Réunions organisées dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Yser :

Janvier	16/01	Réunion du comité de pilotage de suivi de l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation de la méthodologie ✓ Premiers résultats du volet « Finalisation de l'inventaire des zones humides »
	16/01	Réunion du comité de pilotage de suivi du Plan de Gestion Ecologique de l'Yser : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport de phase 1 : diagnostic ✓ Rapport de phase 2 : Orientations et objectifs d'entretien et de restauration des cours d'eau
	17/01	Réunion de présentation du site pilote de lutte contre les ruissellements en zone agricole (Steenvoorde – Terdeghem) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation de la démarche ✓ Présentation des aménagements et de l'action de sensibilisation des agriculteurs proposée par la Chambre d'Agriculture de région Nord – Pas de Calais
Février	10/02	Réunion de concertation sur le site pilote de lutte contre les ruissellements en zone agricole (Steenvoorde – Terdeghem)
Avril	13/04	Comité technique de suivi des diagnostics d'exploitations agricoles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport de phase 2 : présentation des résultats des 20ers diagnostics d'exploitations agricoles ✓ Présentation des suites de la démarche
Mai	30/05	Groupe de travail « Lutte contre les ruissellements en milieu urbain » - Steenvoorde : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réflexion pour l'élaboration des documents du SAGE
Juin	08/06	Commission thématique « Qualité de l'Eau » : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des 1^{ers} éléments issus des diagnostics d'exploitation agricole sur le bassin versant de l'Yser ✓ Présentation du rapport provisoire associé aux pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces publics ✓ Présentation des résultats des campagnes d'analyses 2009, 2010 et 2011
	12/06	Journée finale de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Demi-journée à Nieuwpoort ✓ Demi-journée à Diksmuide ✓ Remise de la Charte pour l'eau
	20/06	Commission thématique « Hydraulique – Prévention des inondations » : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Culture du risque ✓ Prévention des inondations ✓ Projet de PAPI Yser
	20/06	Commission thématique « Préservation et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine naturel » : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de Gestion Ecologique de l'Yser et de ses principaux affluents ✓ Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides : présentation de la démarche et objectifs de l'étude
	21/06	Journée finale de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Demi-journée à Nieuwpoort ✓ Demi-journée à Diksmuide ✓ Remise de la Charte pour l'eau
Juillet	03/07	Bureau de la CLE du SAGE de l'Yser : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Discussions et proposition de cadre pour l'élaboration des documents du SAGE
	03/07	Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser – Oost-Cappel : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration des volets culture du risque, prévention des inondations à la stratégie d'actions de la CLE en matière de lutte contre les inondations ✓ Lancement d'un projet de PAPI sur le bassin versant de l'Yser

Septembre	04/09	Réunion technique STUDEIS – diagnostic agricole
	21/09	Comité de pilotage du projet pédagogique de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bilan de l'édition 2011 – 2012 du projet pédagogique ✓ Discussions quant au futur projet pédagogique du SAGE de l'Yser
	28/09	Réunion du comité de pilotage de suivi du Plan de Gestion Ecologique de l'Yser : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport de phase 3 : propositions d'actions
Octobre	17/10	Réunion technique STUDEIS – diagnostic agricole : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet de programme d'actions volet agricole de l'ORQUE Yser
	23/10	Comité technique de suivi des diagnostics d'exploitations agricoles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport de phase 3 ✓ Présentation du programme d'actions
	24/10	Commission géographique Aa – Yser - Audomarais
	25/10	Groupe de travail zones humides : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Finalisation de l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser ✓ Evaluation des fonctionnalités des zones humides recensées
	29/10	Groupe de travail « Lutte contre les ruissellements en zone agricole : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bilan de l'opération de sensibilisation menée en amont de Steenvoorde et propositions d'actions ✓ Site de lutte contre les ruissellements en zone agricole du Mont Ballemborg
Novembre	14/11	Commission thématique « Qualité de l'eau » - Président : M. VALOIS. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des conclusions du diagnostic des pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces publics sur le bassin versant de l'Yser ✓ Présentation des résultats des trois campagnes d'analyses 2009, 2010, 2011
	16/11	Comité technique de suivi des diagnostics d'exploitations agricoles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Discussions programme d'actions
	28/11	Comité de pilotage du projet pédagogique de sensibilisation des scolaires – Wormhout
Décembre	03/12	Bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser – Bollezeele : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Arrêté préfectoral de composition de la CLE du SAGE de l'Yser
	03/12	Commission thématique « Préservation et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine naturel » - Présidente : Mme STAELEN <ul style="list-style-type: none"> ✓ Finalisation de l'inventaire des zones humides du SAGE (présentation du bureau d'études) ✓ Définition d'un cadre pour l'élaboration des mesures du SAGE de l'Yser
	13/12	Réunion transfrontalière projet pédagogique du SAGE de l'Yser : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation des journées finales ✓ Participation d'une classe belge
	20/12	Réunion agricole (syndicats, Chambre d'Agriciculture, ...) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Discussions du projet de programme d'actions agricole de l'ORQUE Yser

Les comptes rendus et diaporamas des réunions sont joints en annexe.

- Autres participations :

Janvier	11/01 : Réunion en Mairie de Bavinchove (projet de création de ZEC sur un délaissé SNCF)
Février	02/02 : Réunion de la Commission Permanente des Milieux Naturels Aquatiques et de la Planification
Mars	28/03 : Réunion du SIABY
Avril	05/04 : Réunion animateurs SAGE 16/04 : Rencontre Chambre d'Agriculture de région Nord Pas de Calais : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etat d'avancement de la démarche de sensibilisation des agriculteurs en zone agricole ✓ Perspectives d'extension de la démarche sur d'autres parties du bassin versant de l'Yser 19/04 : Réunion des animateurs ORQUE 25/04 : Réunion en Mairie d'Arnèke : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet de ZEC ✓ Projet de remembrement communal ✓ Lutte contre les ruissellements en zone agricole
Mai	02/05 : Rencontre Conservatoire d'Espaces Naturels Nord Pas de Calais – Projet pédagogique SAGE Yser 15/05 : Commission Permanente des Milieux Aquatiques et de la Planification – Basin Artois Picardie 31/05 : Réunion des Présidents de CLE – DREAL Nord - Pas de Calais
Juin	14/06 : Rencontre Chambre d'Agriculture de région Nord Pas de Calais : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etat d'avancement de la démarche de sensibilisation des agriculteurs en zone agricole ✓ Perspectives d'extension de la démarche sur d'autres parties du bassin versant de l'Yser 26/06 : Présentation des résultats campagnes de mesures – Directive Nitrates (St Omer) 26/06 : Assemblée Générale de l'USAN
Juillet	11/07 : Réunion frayères – DDTM 59 12/07 : Réunion de PLU – Rubrouck 17/07 : Rencontre de terrain – problématique de ruissellements sur le Mont Balleberg
Septembre	18/09 : Groupe technique territorial – Contrat de territoire Flandre (Bailleul) 24/09 : Réunion Commission environnement « Pays Cœur de Flandre » 26/09 : Délimitation des zones vulnérables – Lille Réunion de sensibilisation sur les pratiques permettant d'urbaniser sans imperméabiliser à l'ADOPTA – Douai 28/09 : Formation à l'utilisation du logiciel de modélisation hydraulique CARIMA - SOGREAH
Octobre	19/10 : Comité consultatif Réserve Naturelle Régionale du Vallon de la Petite Becque d'Herzeele 24/10 : Commission géographique Aa – Yser – Audomarois – Expoède : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Directive inondations ✓ X^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Artois Picardie ✓ Directive Cadre sur la Stratégie pour le Milieu Marin
Novembre	06/11 : Réunion de concertation concernant le projet « Artères des Hauts de France II » - GRT Gaz & élus locaux 12/11 : Rencontre circonscription académique Dunkerque–Wormhout – Projet pédagogique SAGE Yser 14/11 : Conférence de presse inondations novembre 2012 15/11 : Réunion de concertation inondations Steenvoorde – état d'avancement de la démarche « SAGE » 16/11 : Commission Permanente des Milieux Naturels Aquatiques et de la Planification 19/11 : réunion de PLU intercommunal de la communauté de communes du Houtland 20/11 : Réunion du Groupement Européen de Coopération Transfrontalière – Annuaire transfrontalier 27/11 : Réunion du SIABY 29/11 : Conférence contrat de territoire Flandre
Décembre	10/12 : Réunion du groupe de travail « zones humides » du SAGE Marque Deule – témoignage SAGE voisin 11/12 : Réunion animateurs ORQUE – Agence de l'Eau (Douai) 14/12 : Réunion animateurs SAGE 18/12 : Réunion projet pédagogique – préparation de la production collective (maquette)

- **Rencontres individuelles :**

- Président du SAGE et Vices-Présidents
- Agence de l'Eau Artois-Picardie, Services Industrie, Agriculture
- Animateurs (-rices) de SAGE voisins
- Maires du bassin versant de l'Yser
- Délégués SIABY
- Services Techniques de la Mairie de Wormhout et de Steenvoorde
- Département du Nord

4. Etudes :

- Etude hydraulique :

Rappels :

Le but de l'étude était d'établir un diagnostic des dysfonctionnements des cours d'eau et une cartographie du risque d'inondation en tenant compte des phénomènes climatiques et de l'occupation du sol.

L'étude a permis de créer un modèle informatique du fonctionnement hydraulique du bassin versant de l'Yser à partir duquel le bureau d'études a proposé des scénarios d'aménagements en intégrant l'étude de la restauration des méandres de la basse vallée de l'Yser.

L'étude hydraulique a débuté en janvier 2009 (réunion de lancement le 27 janvier 2009). L'étude a été suivie par un comité de pilotage composé des financeurs, des techniciens de l'USAN, du Vice-Président du SAGE de l'Yser en charge de la Commission Thématique « Prévention des inondations – hydraulique » ainsi que des membres volontaires de cette commission. Cette étude s'est conclue le 12 janvier 2011.

Etat d'avancement de la démarche :

L'étude hydraulique du bassin versant de l'Yser est à ce jour achevée. La commission thématique « Hydraulique – Prévention des inondations se réunit aujourd'hui pour sa mise en œuvre.

La phase n°1 de l'étude hydraulique s'est terminée en juin 2009. Afin de modéliser de façon fine le fonctionnement hydraulique du bassin versant de l'Yser, un marché de levé topographique du territoire a été attribué en novembre 2009 au cabinet d'études INGEO. Du fait des mauvaises conditions climatiques, les délais initiaux (février) n'ont pas pu être respectés. L'étude s'est ainsi soldée mi-avril 2010. SOGREAH a débuté la phase 2 de l'étude hydraulique au même moment. Cette phase 2 de l'étude hydraulique avait pour objectif de modéliser le fonctionnement hydraulique du bassin versant de l'Yser. Cette modélisation s'est approchée au plus près du fonctionnement naturel du bassin versant de l'Yser par calage au regard d'évènements connus. Ce calage du modèle a permis, lors de la phase 3, de définir des aménagements en mesure de résoudre les dysfonctionnements observés. Cette phase 2 s'est conclue le 28 septembre 2010 avec la définition des pluies projets retenues sur le bassin versant et la présentation des crues décennales, vicennales et centennales modélisées. La validation de ces éléments en CLE du 07 octobre 2010 a permis de lancer la phase 3 de l'étude hydraulique. La CLE a choisi de protéger les biens et les personnes du bassin versant de l'Yser contre les conséquences d'une **crue vicennale**.

La phase 3 a permis de définir trois scénarios d'aménagement en mesure de protéger le territoire contre une pluie d'occurrence vicennale. Chacun de ces scénarios allient renaturation, lutte contre les ruissellements et mise en place de zones d'expansion de crues.

Le bureau d'étude a restitué au comité de pilotage ainsi qu'à la CLE du SAGE de l'Yser en janvier 2011 les 3 scénarios d'aménagement du bassin versant retenus.

Ces scénarios d'aménagement n'ont pas fait l'unanimité, notamment en ce qui concerne les emplacements des zones d'expansion de crues. Des réunions de concertations locales ont donc été organisées. Ces réunions ont permis de lever les divers points de blocages qui ont pu se manifester en réunion et d'identifier des secteurs, proposés par les communes, en mesure d'accueillir des zones d'expansions de crues.

Les grandes orientations de la stratégie d'actions du SAGE pour lutter contre les inondations ont été définies et validées au cours de la réunion de la **CLE du 26 juin 2011** :

1. Lutter contre les ruissellements en milieu urbain et en zone agricole ;
2. Aménager des zones d'expansion de crues sur la base des propositions communales ;
3. Restaurer des méandres à l'aval de l'Yser dès lors que des opportunités foncières se présentent.

Dans le cadre de la mise en œuvre des préconisations de cette étude et afin de travailler à l'élaboration des documents du SAGE de l'Yser, la Chambre d'Agriculture de Région Nord Pas de Calais a proposé de définir un site pilote en amont de Steenvoorde sur lequel seront mis en place les aménagements de lutte contre les ruissellements en milieu rural. Les démarches de sensibilisation et de mobilisation des agriculteurs ont porté leurs fruits puisque ceux-ci ont proposé de mettre en place 1 km de haies et 60 m de boudins cocos.

Dans le même temps des réunions de sensibilisation des acteurs du SAGE à la lutte contre les ruissellements en milieu urbain ont été organisées (journée de sensibilisation du 01/12/2011, commission thématique du 15/12/2011, groupe de travail « Lutte contre les ruissellements en milieu urbain du 30/05/12). Des communes ont manifesté leur intérêt pour ces démarches et les interventions du secrétariat technique de la CLE lors des réunions de PLU permettent une meilleure prise en compte de ces problématiques lors de l'élaboration / révision des documents d'urbanisme.

Les propositions formulées par les communes pour mettre en place des zones d'expansion de crues sont en cours d'intégration dans le modèle hydraulique CARIMA fourni par le bureau d'études SOGREAH. Cette analyse permettra de hiérarchiser les aménagements qui devront être réalisés en priorité sur le bassin versant de l'Yser.

Enfin, la restauration des méandres à l'aval de l'Yser est intégrée à l'étude du Plan de Gestion Ecologique (PGE) de l'Yser. Cette étude permettra de pré-évaluer la faisabilité et l'impact hydromorphologique de cette opération de restauration.

Calendrier prévisionnel :

Orientations	Acteurs	Calendrier	Suivi
Lutte contre les ruissellements en milieu rural	Chambre d'Agriculture / Comcom / Département / USAN	Choix du site : 15/12/2011 Mobilisation des agriculteurs Début des travaux : automne 2013	Commission thématique Hydraulique Grp de travail
Lutte contre les ruissellements en milieu urbain	Communes / Comcom / NOREADE	Définition des mesures à intégrer aux documents du SAGE	Commission thématique Hydraulique Grp de travail
Zones d'expansion de crues	USAN / Comcom / Communes	Evaluation des emplacements proposés : été 2013	USAN/Comité de Pilotage
Restauration de méandres	SOGREAH / AXECO	Fin d'étude prévue au printemps 2013	USAN/Comité de Pilotage

- **Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides :**Rappels :Code de l'environnement : article L211-1

La gestion équilibrée et durable de la ressource en eau vise à assurer :

« 1° La prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides ; ... »

SDAGE Artois-Picardie (projet)

Disposition 42 : Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et cartes communales) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en s'appuyant sur la carte des zones à dominante humide et/ou sur la délimitation des zones humides qui est faite dans les SAGE.

Les documents de SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

Code de l'environnement : article L211-1

« ... On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année... »

Décret n° 2007-135 du 30 janvier 2007 en application de la loi DTR précise les critères de définition et de délimitation des zones humides comme suit :

« Les critères à retenir pour la définition des zones humides [...] sont relatifs à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et la présence éventuelle de plantes hygrophiles. Celles-ci sont définies à partir de listes établies par région biogéographique.

En l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide. »

Arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009

« Une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères suivants :

- Les sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques parmi ceux mentionnés dans l'arrêté ;
- Sa végétation, si elle existe, est caractérisée :
 - Soit par des espèces indicatrices des zones humides (Liste d'espèces figurant dans l'arrêté) ;
 - Soit par des communautés d'espèces végétales dénommées habitats, caractéristiques de zones humides (Liste d'Habitats figurant dans l'arrêté) ».

Etat d'avancement de la démarche :

Conduit en 2009, l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser a été réalisé à la parcelle à partir de l'identification d'espèces végétales hygrophiles. Ce document de travail a été soumis à la consultation des communes et a été validé par la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser le 20 avril 2010 en tenant compte des remarques formulées au cours de la consultation communale.

L'intégration de ces remarques imposait la mise en œuvre d'une expertise complémentaire dont le principe a été validé lors de la CLE du 07 octobre 2010. Celle-ci a notamment pour objectifs :

- de juger du caractère humide des parcelles que les communes ont souhaité ajouter à l'inventaire,
- de recenser aux stricts contours naturels les zones humides ayant fait l'objet de remarques,
- d'évaluer les fonctionnalités des zones humides recensées afin de définir les mesures de gestion à associer à la préservation de ces zones humides dans les documents du SAGE.

Cette étude a commencé en juin 2011 et se clôturera au printemps 2013. Les conditions météorologiques de l'automne 2011 n'ayant pas été favorables au développement d'espèces végétales hygrophiles, les inventaires de terrain ont été suspendus. Ces expertises ont repris au début du printemps 2012.

Parallèlement à cette expertise complémentaire, le Plan de Gestion Ecologique de l'Yser a été lancé en juin 2011. Ce plan constituera une base de données utile pour l'atteinte du bon état hydromorphologique de l'Yser. La fin de cette étude est prévue au printemps 2013.

Calendrier prévisionnel :

Inventaire des zones humides	Calendrier	Acteurs
Etude de terrain / réalisation de l'inventaire	Terminé en aout 2009	Commission Thématique « Milieux naturels »
Consultation des communes sur l'inventaire	De Février 2010 à Avril 2010	Communes
Validation de l'inventaire des zones humides identifiées par la végétation et les mares par la CLE du SAGE	Avril 2010	Commission Locale de l'Eau
Intégration des remarques	Avril 2010 à juillet 2010	Secrétariat technique
Envoi d'un courrier de confirmation de l'intégration des remarques aux communes	Septembre 2010	Secrétariat technique
Expertise complémentaire	Juin 2011 au printemps 2013	Comité de pilotage / CLE
Définition des objectifs et des mesures du SAGE	Janvier 2012 à été 2013	CoPil, Commission thématique « Milieux naturels », CLE

- Diagnostic Territorial Multi-Pressions :Rappel :

Le Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP) du bassin versant de l'Yser s'inscrit dans le cadre de l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) mise en œuvre afin de lutter contre les pollutions ponctuelles et diffuses générées par les activités anthropiques du territoire. Première étape de cette ORQUE, le DTMP vise à dresser un inventaire de toutes les sources potentielles de pollution : agricoles, artisanales, communales et domestiques, industrielles... Ce DTMP sera ensuite décliné au sein d'un programme d'actions opérationnel incitatif dont une partie pourra être intégrée au programme d'actions du SAGE de l'Yser et mis en œuvre sur le territoire.

Lancé officiellement lors de la réunion de la commission thématique « qualité » du 03 mars 2010, ce diagnostic a significativement avancé au cours de l'année écoulée :

- Un rapport provisoire du diagnostic des pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces publics a été dressé. Ce projet de rapport caractérise les pratiques phytosanitaires d'espaces du bassin versant de l'Yser et propose un ensemble de préconisations destinées à améliorer ces pratiques ;
- Un recensement de l'ensemble des activités industrielles et artisanales a été établi. En collaboration avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, certains de ces secteurs d'activités ont été identifiés comme étant les plus susceptibles d'impacter la qualité des eaux de surface. Ces derniers bénéficieront d'un diagnostic plus poussé de leurs activités en 2013 ;

- Le diagnostic d'exploitations agricoles a été lancé en octobre 2012. Au 1^{er} octobre 2012, 100 exploitations ont bénéficié d'un diagnostic complet (site et parcelles). Ces diagnostics ont permis de dresser un constat des pratiques agricoles sur le bassin versant de l'Yser et de proposer un projet de programme d'actions opérationnel sur le volet agricole. Celui-ci est actuellement en phase de consultation et fera l'objet d'une réunion de présentation publique après validation en comité de pilotage de l'ORQUE. La fin de cette étude est fixée au printemps 2013 ;
- Le diagnostic de l'assainissement a été lancé en septembre 2011. Les données fournies par NOREADE sont actuellement en cours d'intégration au sein du diagnostic de l'assainissement sur le bassin versant de l'Yser. Ce diagnostic sera présenté en 2013 pour validation ;
- Les trois campagnes d'analyse physico-chimique inscrites dans cette ORQUE ont été réalisées en juillet 2009, juillet 2010 et juin 2011. Les résultats de ces campagnes d'analyses ont été présentés en 2012.

Chacun de ces diagnostics fera l'objet d'un rapport qui sera croisé et complété avec les résultats des différentes campagnes d'analyses.

5. Communication :

La communication du SAGE de l'Yser s'opère sur différents supports : les comptes rendus de réunion, la Lettre d'Information du SAGE de l'Yser, le Blog du SAGE de l'Yser ainsi que l'élaboration de brochures.

- La Lettre d'Information du SAGE de l'Yser :

En 2012, trois numéros (Février, Juin et Octobre) de la lettre d'information du SAGE ont été édités et diffusés largement (à plus de 300 exemplaires) auprès :

- Des membres de la CLE ;
- Des membres des Commissions Thématiques ;
- Des membres du SIABY ;
- Des communes ;
- Des associations ;
- Des autres SAGE du bassin Artois-Picardie ;
- Des partenaires financiers et techniques.

La Lettre d'Information du SAGE de l'Yser est aussi téléchargeable sur internet par l'intermédiaire de Gest'eau ou du blog du SAGE de l'Yser.



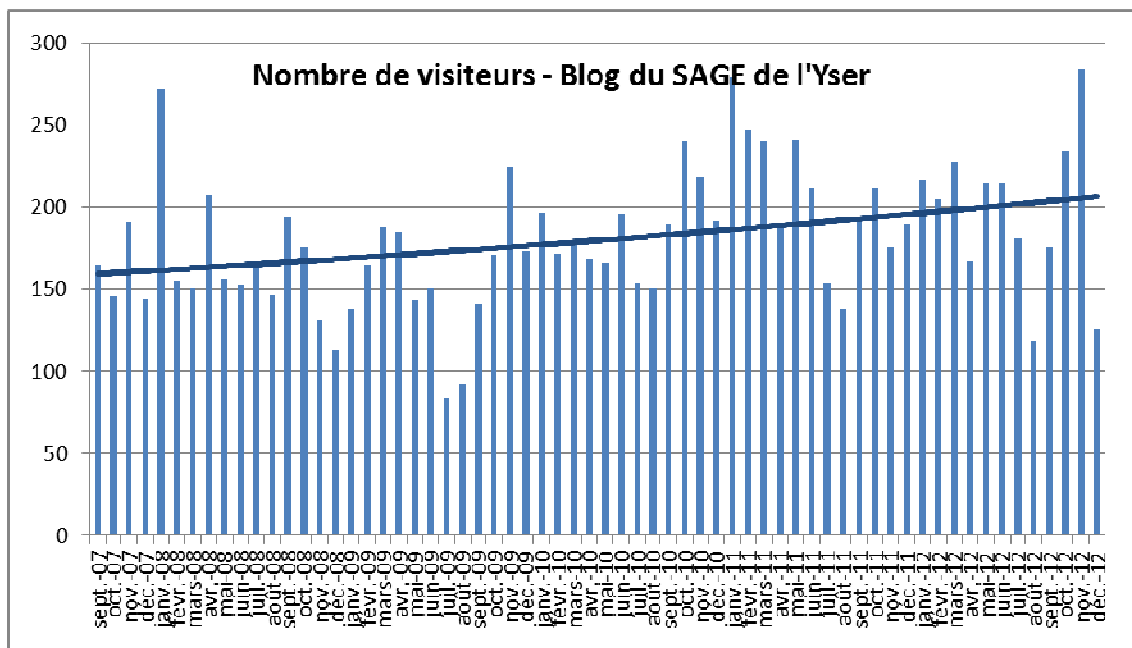
Seuls 6 personnes ont répondu à la consultation « papier » des acteurs du SAGE réalisée dans le cadre de l'enquête de satisfaction de la lettre d'information du SAGE de l'Yser.

- **Le blog du SAGE de l'Yser :**

<http://sageyser.over-blog.com>

Le Blog a enregistré, au 31 décembre 2012, 2 469 connexions de visiteurs uniques (= nombre de personnes différentes ayant visité le blog durant une journée) au cours de l'année 2012 avec une moyenne record de 205 visiteurs par mois.

11 275 visiteurs se sont rendus sur le blog depuis sa création pour suivre l'actualité du SAGE.



22 articles ont été publiés au cours de l'année 2012.

LE BLOG DU SAGE DE L'YSER

Dossiers

- Présentation du SAGE de l'Yser
- Résultat de l'enquête "état des lieux" auprès des communes du SAGE
- La Lettre d'Information du SAGE de l'Yser
- Projet pédagogique du SAGE de l'Yser
- Presse
- Lexique

Lectre d'Information

Sondage sur la Lettre d'Information du SAGE : Donnez votre avis !!

Catégories

- Commission Locale de l'Eau (22)
- Commissions Thématiques (21)
- Etudes / Projets (1)
- Coopération transfrontalière (0)
- Et ailleurs 22 Les autres SAGE (4)

Présentation

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un **outil de planification et de gestion de la ressource en eau**. Un SAGE s'établit dans une **large concertation** au sein de la **Commission Locale de l'Eau (CLE)** représentant tous les acteurs de l'eau d'un territoire hydrographique cohérent. (Loi sur l'eau du 3 janvier 1992)

Le SAGE de l'Yser couvre un territoire de 39 communes du Nord. Les enjeux sont : les inondations, la qualité de l'eau, les milieux naturels, la coopération transfrontalière

Galerie photo

- La Lyncke Becque à Noordpanne
- L'ey Becque à Steenvoorde
- Winnzeelse
- Prairie humide de l'Yser
- Cynne Becque
- Spilfers.jpg

Plan de gestion écologique du bassin versant de l'Yser

Jeudi 29 novembre 2012

Dans le cadre de l'application de la Directive Cadre sur l'Eau et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Artois Picardie, et de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Yser, l'Union des Syndicats d'Assainissement du Nord met en place un Plan de Gestion Ecologique (PGE) sur le bassin versant de l'Yser.

Cette démarche a pour objectif de réaliser un diagnostic des cours d'eau du bassin versant afin de mettre en évidence les dysfonctionnements et les carences du milieu sur différents aspects liés entre eux (hydromorphologie, écologie, etc.). Sur la base de ce diagnostic, et en cohérence avec les enjeux et les objectifs d'atteinte du bon état écologique, le plan de gestion est élaboré avec un programme de restauration et d'entretien pour les différents cours d'eau retenus au sein du PGE.

La présente étude se décline donc en quatre phases :

- Phase 1 : inventaires, état des lieux et diagnostic
- Phase 2 : définition des enjeux et des objectifs
- Phase 3 : élaboration du Plan de Gestion Ecologique, choix techniques et évaluation financière
- Phase 4 : documents réglementaires

Publié dans : Etudes / Projets
Ecrire un commentaire

Vendredi 16 novembre 2012

- Les journées de sensibilisation :

Rappel :

Un programme de 5 journées de sensibilisation a été élaboré afin d'informer sur les principaux enjeux du SAGE. 5 journées sont prévues entre 2008 et 2011 pendant la phase d'élaboration du SAGE de l'Yser.

Deux journées ont eu lieu en 2008 : sur l'agriculture puis sur la ressource en eau.

Une journée a eu lieu en 2009 : sur l'hydromorphologie.

Une journée a eu lieu en 2010 : thème des milieux aquatiques et plus particulièrement des zones humides.

Une journée a eu lieu en 2011 : thème de la lutte contre les ruissellements en milieu urbain et en zone agricole. Cette journée a permis de présenter certaines bonnes pratiques de lutte contre les inondations, notamment via l'intégration dès l'amont des dispositifs de rétention des eaux. Taux de participation : 33%.

- ***Le projet de sensibilisation des scolaires :***

Rappel :

Un groupe de travail spécifique présidé par Mme DEMOL a permis de créer avec les associations du territoire un projet pédagogique pour les classes de CE2 au CM2.

Le projet de sensibilisation des scolaires a été lancé officiellement le 21 octobre 2009. Une brochure de présentation du projet a été créée afin de promouvoir le projet

12 classes de 8 écoles différentes du bassin versant de l'Yser se sont inscrites au projet pour cette première année soit un total de 295 élèves. Ce projet a, de nouveau, rencontré un franc succès, tant auprès des enfants que des enseignants ou parents accompagnateurs.

La concertation avec les enseignants entretenue au cours des deux premières éditions du projet a permis de proposer une prestation plus aboutie aux classes en 2011/2012. Suite aux réunions du comité de pilotage et de la Commission Locale de l'Eau du SAGE (le 06 décembre 2011), il a été décidé de reconduire cette opération sur les années scolaires 2012 à 2015. L'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Département du Nord et l'Union des Syndicats d'Assainissement du Nord concourent au financement de ce projet.

12 classes seront inscrites au projet. Ce projet reste décomposé de la même façon :

- animation en classe (1/2 journée),
- animation sur le terrain (1/2 journée),
- élaboration d'une production collective,
- restitution finale,
- journée finale de sensibilisation en Belgique (Blankaart et Diksmuide).

Réunie le 06 décembre 2011, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser a décidé de reconduire une nouvelle opération de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau pour la période 2012 – 2015.

6. Evaluation

L'évaluation du SAGE de l'Yser pour l'année 2012 est fournie dans le tableau ci-après. Elle comprend le récapitulatif des objectifs de l'année écoulé, les moyens mis en œuvre et une évaluation du temps de travail par objectif.

Objectifs 2012 (janvier 12 – décembre 12)	Moyens mis en œuvre	Résultats	Remarques	Etat d'avancement
Animation de la CLE et des Commissions Thématiques	Réunion des Commissions Thématiques	<p><u>Nombre de réunions</u> : 5 <u>Taux de participation moyen</u> : 56 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Discussions pour la mise en œuvre des conclusions de l'étude hydraulique et d'un PAPI sur l'Yser - Suivi du Diagnostic Territorial Multi-Pressions. - Suivi de l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides 	<p>Le taux de participation est resté autour d'une valeur moyenne en 2012 bien qu'elle soit plus importante qu'en 2011.</p> <p>L'organisation des réunions de commission thématique en soirée peut, en partie, expliquer l'amélioration du résultat observé.</p>	
	Réunion de CLE	<p><u>Nombre de réunions</u> : 1 <u>Taux de participation</u> : 57 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des volets culture du risque, prévention des inondations à la stratégie d'actions de la CLE en matière de lutte contre les inondations - Lancement d'un projet de PAPI sur le bassin versant de l'Yser 	<p>Objectifs atteints (mais pas de quorum)</p>	
	Bureau de la CLE	<p><u>Nombre de réunion</u> : 2 <u>Taux de participation</u> : 81,25 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un cadre pour l'élaboration des documents du SAGE - Arrêté préfectoral de renouvellement de la composition de la CLE du SAGE de l'Yser 		

Objectifs 2012 (janvier 12 – décembre 12)	Moyens mis en œuvre	Résultats	Remarques	Etat d'avancement
Coopération transfrontalière	Réunion de la Plate- forme transfrontalière Côte d'Opale- Dunkerque – Province Flandre Occidentale + réunions de travail	<u>Nombre de réunions</u> : 1 - Constitution d'un annuaire transfrontalier		
Suivi de dossiers techniques	Etude hydraulique du bassin versant de l'Yser	Organisation de réunions locales Intégration des propositions communales Préparation des réunions des groupes de travail « lutte contre les ruissellements » Suivi du PGE de l'Yser		La commission thématique « Hydraulique – Prévention des inondations » aborde à présent la définition des objectifs et des dispositions des documents du SAGE
	Zones humides	Suivi de l'expertise complémentaire	Phase d'inventaire complémentaire (intégration des remarques et évaluation des fonctionnalités). Arrêt de l'expertise en raison des mauvaises conditions climatiques.	L'inventaire a débuté en juin 2011 et a dû être suspendu à l'automne en raison des conditions météorologiques. Il a repris au printemps 2012 et la fin de cette étude est fixée au printemps 2013.
	Qualité de l'eau	Résultats des campagnes d'analyses Rapport provisoire du diagnostic des pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces publics Rapport provisoire des activités industrielles et artisanales Suivi des diagnostics agricoles Lancement du diagnostic de l'assainissement	Les belges sont sensibles à ces problèmes de qualité.	Dans le cadre du lancement du DTMP, la CLE a entrepris diverses études permettant d'établir ce diagnostic. Il manque encore certaines informations pour un diagnostic précis des flux polluants. Ces dernières informations devraient être obtenues en 2013.

Objectifs 2012 (janvier 12 – décembre 12)	Moyens mis en œuvre	Résultats	Remarques	Etat d'avancement
Communication / Sensibilisation	Le Blog du SAGE de l'Yser	2 365 connexions en 2012 (au 12/12/12) <u>Nombre moyen de visiteurs</u> : 197 par mois <u>Nombre d'articles publiés</u> : 21		
	Lettre d'Information	3 numéros ont été publiés (février, juin et octobre) Plus de 300 envois environ à chaque fois + mise à disposition sur internet	Le sondage papier de la Lettre d'Information a été adressé à l'ensemble des destinataires de la lettre d'information du SAGE. Trop peu de retours sur ce sondage pour proposer une interprétation efficace des résultats.	
	Projet de sensibilisation des scolaires	Ce projet a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'année 2009 – 2010. A ce jour plus de 800 enfants auront ainsi été sensibilisé aux enjeux de l'eau sur le territoire.	Le projet fédère les associations du territoire pour sensibiliser un maximum d'enfants sur les cours d'eau à proximité de leur école.	Ce projet est reconduit sur les années scolaires 2012 à 2015. L'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Département du Nord et l'USAN concourent financièrement à la mise en œuvre de cette opération.

Evaluation du temps passé par objectif :

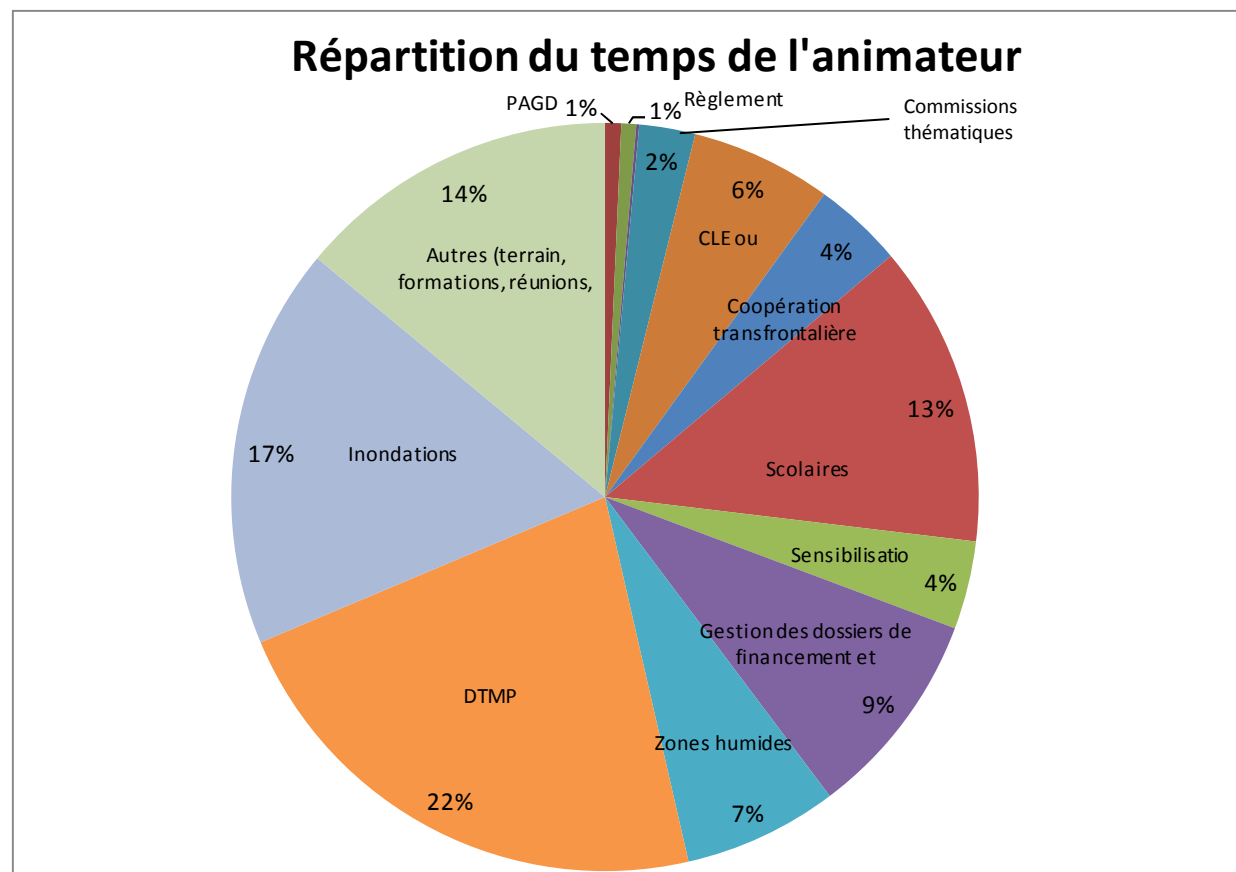
Le temps de l'animateur du SAGE de l'Yser a été découpé en 15 tâches.

Le suivi des dossiers techniques représente la plus grande partie du travail avec 46% du temps passé cette année.

La communication est également une part importante du travail avec 17% du temps.

Enfin l'animation du SAGE et la préparation des réunions représente 14% du temps.

A noter que la gestion administrative des dossiers (conventions, marchés publics...) représente 9% du temps de travail. La rubrique « autres » comptabilise le temps passé pour les réunions SDAGE, animateurs ainsi que les réunions au sujet des autres projets sur le territoire. Cette rubrique reprend aussi le temps passé sur le terrain.



7. Objectifs 2013 :

Voici ci-après les objectifs que proposent de se fixer la Commission Locale de l'Eau pour l'année 2013 :

1. Finalisation des études en cours et intégration de leurs conclusions pour l'élaboration des documents du SAGE :
 - a. Expertise complémentaires à l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser ;
 - b. DTMP du bassin versant de l'Yser ;
 - c. Plan de Gestion Ecologique du bassin versant de l'Yser.
2. Elaboration des documents du SAGE de l'Yser et validation du projet de SAGE en CLE :
 - a. Plan d'Aménagement et de Gestion Durable ;
 - b. Règlement du SAGE ;
 - c. Evaluation environnementale.
3. Organisation de l'impression des documents du SAGE ;
4. Préparation de la consultation administrative ;
5. Validation du programme d'actions opérationnel de l'ORQUE de l'Yser ;
6. Déposer le dossier de candidature à l'appel à projet PAPI ;
7. Assurer la mise à jour du site Internet Gest'eau ;
8. Constitution, parallèlement à la finalisation des études en cours (PGE et DTMP) des brochures associées à :
 - a. L'entretien des cours d'eau ;
 - b. La gestion des risques ;
 - c. La qualité des eaux de l'Yser.